

## SWEET HOME

29, rue de Paris  
60130 SAINT JUST EN CHAUSSEE  
Tél. 03 44 77 60 70  
Fax 03 44 77 01 03  
E-mail : orpi.saintjust@orpi.com  
Site web : www.orpi-saintjust.com

## BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

**Montants TTC (T.V.A à 20 %), calculés sur le montant de la transaction réalisée.**

**Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat de vente de location ou gestion.**

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

### IMMEUBLES

De 5 000 € à 7 000 € TTC	Pour la part compris entre	1 €	et	99.999€
De 7 000 € à 9 000 € TTC	Pour la part comprise entre	100.000 €	et	179.999 €
De 8 000 € à 10 000 € TTC	Pour la part compris entre	180.000 €	et	249.999 €
De 9 000 € à 11 000 € TTC	Pour la part compris entre	250.000 €	et	299 999 €
De 12 000 € à 20 000 € TTC	Pour la part compris entre	300.000 €	et	au-delà

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. Les tranches ne sont pas cumulables entre elles.

### TERRAIN A BATIR

De 4 000 € à 6 000 € TTC	Pour la part comprise entre	1 €	et	49 999 €
De 5 000 € à 7 000 € TTC	Pour la part compris entre	50.000 €	et	79.999 €
De 6 000 € à 8 000 € TTC	Pour la part compris entre	80.000 €	et	au-delà

### LOCATIONS

**Honoraires de rédaction de bail : 8 € le m<sup>2</sup> pour le bailleur et pour le locataire.**

**Honoraires d'état des lieux : 3 € le m<sup>2</sup> pour le bailleur et pour le locataire.**

**Les honoraires de rédaction de bail et d'état des lieux sont plafonnés à un mois de loyer.**

**Honoraires d'entremise et de négociation : 1 € dû à la signature bail par le bailleur.**